



Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

mercredi 7 mai, à 14h15
à la buvette de la salle de spectacles de Renens

1. Accueil des participants

En l'absence de la **présidente Brigitte Rohr**, qui a perdu sa maman le matin même, **Olivier Fontanellaz assure la présidence** de la séance et, ouvre l'assemblée générale 2025 en souhaitant la bienvenue à tous. Il ressort de la liste de présence 56 membres de la section, y compris le Comité. Il salue la présence de 2 représentantes de la municipalité de Renens, Mesdames **Karine Clerc** et **Patricia Zurcher Maquignaz**. Il salue également Madame **Renée Chesaux** qui représente l'AVIVO Vaud.

Le syndic de Renens ainsi que les autorités exécutives d'Ecublens, Bussigny Chavannes et Prilly se sont excusés.

Olivier Fontanellaz remercie la Commune de Renens pour le vin d'honneur offert pour la collation qui suivra l'assemblée générale.

L'ordre du jour affiché à l'écran est accepté sans remarque.

Mme Karine Clerc, représentant les Autorités de Renens, transmet les salutations de la Municipalité. Elle donne quelques nouvelles de la Municipalité :

- Le rappel de la Fête des Aîné-e-s en juin prochain ;
- L'appel aux projets citoyens sur le thème de la durabilité
- La réunion du Réseau des partenaires aîné-e-s de la ville de Renens qui a eu lieu avec la présidente de l'AVIVO Suisse et Vaud, Madame Béatrice Métraux.

La commune de Renens fait partie de l'association suisse « Amis des Aînés ». A la dernière assemblée le thème de l'habitat a été abordé avec l'aspect non seulement d'offrir des habitations adaptées aux besoins mais aussi de bien les situer dans une ville pour que les personnes puissent s'entraider comme les personnes de l'AVIVO savent si bien le faire.

Finalement, elle relève la qualité du Courrier AVIVO Vaud qu'elle lit régulièrement, notamment les articles politiques concernant les aîné-e-s.

Olivier Fontanellaz informe que la section de Renens comptait au 31.12.2024 : 395 membres dont 69 couples, Il commente un tableau représentant des répartitions intéressantes par communes, tranche d'âge et sexe. On remarque une légère croissance depuis 2017. Plus de 50 % des membres vivent à Renens, le reste se répartit dans les communes avoisinantes et même de Lausanne. La répartition en âge va de 23 ans, avec Agatha présente aujourd'hui, à 99 ans. La moyenne est de 77 ans. La répartition homme-femme est de 1/3 et 2/3. Trente-cinq pour cent de nos membres sont inscrits en couple. Huit membres participent à toutes nos activités et 50% à aucune.



AVIVO Renens et environs

Olivier Fontanellaz demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence pour honorer les disparus en 2024, à notre connaissance ainsi que Madame Elsa Steiner, maman de notre présidente.

Petit rappel de notre section : notre section regroupe environ 400 membres, habitant principalement le district de l'Ouest lausannois.

Notre section comptait au 31.12.2024 257 membres individuels dont 1 membre d'honneur Madame Marie-France Marteau et 69 couples, soit 395 membres au total.

Il présente ensuite l'évolution du nombre de membres de 1995 à 2024, les villes d'où ils proviennent, leur profil ainsi que l'assiduité de nos membres à nos diverses activités.

2. Election de 2 scrutateurs – scrutatrices

Mesdames Janine Echenard et Renée Chesaux sont élues à l'unanimité pour officier comme scrutatrices pendant cette assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24.04.2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24.04.2024 a été mis à la connaissance de tous/toutes sur le site internet : avivo-vaud.ch/sections/#renens

Deux exemplaires ont été mis à disposition dans la présente salle pour consultation.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24.04.2024 est accepté à l'unanimité.

4. Réélection du Comité

Selon les statuts, l'article 5 précise que les membres du Comité sont nommés pour deux ans et que leurs mandats sont reconductibles. Nous vous proposons donc la réélection de

- Présidente : Brigitte Rohr
- Caissier : Olivier Fontanellaz
- Secrétaire rédactionnel : Ernest Boget
- Membre : Gabriel Borcard
- Membre : Monique Rapin
- Membre : Isabelle Huther
- Membre : Verena Berseth

La réélection du Comité pour deux ans est confirmée par applaudissement par l'assemblée.

5. Rapport annuel de la Présidente pour l'exercice 2024

Olivier Fontanellaz lit le rapport de la présidente qui fait l'objet du Rapport d'activités 2024 publié séparément. Elle félicite les membres pour leur fréquentation aux activités et tout particulièrement aux nouvelles activités gastronomiques. L'année a été marquée notamment par l'Assemblée générale le 24 avril, une belle broche à la mi-été le 14 août et un repas de Noël avec 182 participants agrémenté par le musicien Simon Brice.

La Présidente remercie toutes et tous les responsables et les volontaires des différentes activités, ainsi que les membres du comité pour leur engagement sans limite.

Le Comité a publié ses 4 bulletins trimestriels et tenu 12 séances ordinaires. Le comité a représenté la Section à l'occasion de diverses manifestations et événements tout au long de l'année. Il a été invité à deux occasions à la réunion du Réseau des partenaires « Aîné-e-s » de la ville de Renens.



6. Rapports annuels des activités des responsables des groupes d'activités

Olivier Fontanellaz passe la parole aux responsables de chacun des groupes d'animation qui présentent alors leur propre rapport faisant l'objet du Rapport d'activités 2024 publié séparément. Ils couvrent les activités suivantes : courses et balades, la pétanque, le stamm du samedi matin, les dames du tricot et broderie, les jeux de cartes, les thés dansants, les cartes d'anniversaires aux jubilaires, la mobilité réduite à Renens, les permanences impôts ainsi que l'intergénérationnel.

En résumé :

Les sorties culturelles et gastronomiques.

Monique Rapin décrit les activités organisées par différents membres du comité selon leur inspiration. En résumé il s'agit de : 8 visites d'expositions et musées, 1 après-midi cinéma, 2 soirées au Mad, 1 spectacle « La Revue de Lausanne » 2 repas « gastronomiques », la fondue bourguignonne et la choucroute, la grande course au Lac de Vouglans, la traditionnelle broche ayant réuni 78 participants, une bénichon à Vuisternens en Qgoz à laquelle ont participé 35 personnes, et la fête de Noël. Toutes ces activités ont remporté un vif succès et une belle participation, comme mentionné.

A la demande de l'AVIVO Vaud, le comité a également participé à l'organisation de la conférence de Pierre-Yves Maillard sur la votation du 13^{ème} mois de l'AVS à la salle de spectacles de Renens avec une assistance d'environ 80 personnes.

Les balades de Janine.

Ernest Boget s'en fait le porte-voix et profite de la remercier pour son assiduité. Janine a organisé 8 balades bien qu'une, le long de La Venoge, ait dû être annulée. Notre guide aime bien nous conduire le long des rivières et bords de lacs. La moyenne de fréquentation est de 12 membres. Ernest rappelle que plusieurs balades font l'objet d'un récit dans le Courrier AVIVO Vaud. Il en profite de demander aux présents de lui faire savoir qui les lit. Une forte levée de main donne une réponse réjouissante.

Les balades autour de Renens.

Son responsable, **Gaby Borcard**, commente les 33 balades effectuées, fréquemment, par des cheminements entre le lac, Vidy, St-Sulpice, Jouxens, Prilly, Lausanne, Ecublens et Renens. Elles sont souvent agrémentées, en fin de course, par un apéro sympathique à la Brasserie de la Gare. A relever qu'Arlette, Nadine, Pierre et Angèle, Christian et Monique ont invité les marcheurs à prendre l'apéro chez eux. Qu'ils en soient remerciés.

Dès le 30 septembre il a été décidé, à l'unanimité des marcheurs, de faire une petite course tous les lundis.

Gaby remercie Eric, Ida et Erika qui ont repris le flambeau lorsqu'il était absent ou indisposé.

Les thés dansants et les cours de Country.

Isabelle Huther, responsable des thés dansants, informe de la fréquentation aux thés dansants. Bien qu'elle ait légèrement diminué les thés dansants sont très appréciés des participants. L'encaissement des entrées est assuré par Marie Pilar qui remplace Verena qui avait assuré cette mission. Rosita a dû renoncer au service de la distribution des boissons pour cause de problème de dos. L'infatigable Angèle continue d'assurer le service. Un grand merci à toutes pour leur précieuse aide.



AVIVO Renens et environs

Un défi pour 2026 attend le comité. Ce sera de trouver un lieu pour la danse durant toute la période de travaux de réaménagement de la grande salle de spectacles de Renens. Une solution pointe néanmoins au bout du tunnel.

Pour terminer, Isabelle rappelle que les cours d'initiation à la danse Country et à la danse en ligne ont été donnés par Rose-Marie Amblet deux mercredis par mois à la Maison du Peuple (salle Eva Gloor). Les rencontres de l'année ont réuni chaque fois 10 à 12 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les parties de carte.

Monique Rapin, responsable des cartes, mentionne la remarquable fréquentation aux jeux durant les 50 jeudis organisés. La moyenne est de 20 joueurs avec des pointes jusqu'à 25. C'est le maximum que peut recevoir le local. Raison pour laquelle il a fallu refuser de nouveaux membres et établir une liste d'attente. Les après-midis sont marqués par une pause boissons et biscuits et se terminent, pour qui le souhaite, par un apéro. Cela offre l'occasion de marquer son anniversaire par un goûter substantielle ou un apéro dinatoire. Une quatrième manière de jouer au Jass a été introduite. Monique remercie ses aides, tout particulièrement Angèle, Monique et Marie-Jo.

Un groupe de 8 joueurs se réunit le 1^{er} jeudi matin du mois pour jouer au Rami. Les parties s'achèvent par un repas pris en commun dans un restaurant du coin.

La pétanque.

Constant Troillet, responsable de la pétanque, informe que 25 membres participent en moyenne aux parties de pétanque ayant lieu 50 mardis après-midi de l'année. Pour la saison d'hiver Constant remercie le boulodrome de Crissier qui met ses installations à disposition et la section de Renens qui verse CHF 600.- par saison. Il remercie Jean-Claude qui met à disposition gratuitement le boulodrome et sa buvette du Caudray à Chavannes en été.

Deux compétitions se sont déroulées avec les boulistes de l'AVIVO de Lausanne.

L'Atelier tricot-broderie,

Madeleine Henrioud, rappelle que les 10 tricoteuses, toutes féminines se réunissent les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois. Elles tricotent des habits pour elles même mais aussi pour trois associations au Maroc et en Suisse. Les après-midis sont agrémentés en prenant un thé et une douceur.

Rapport sur les permanences impôts 2024

Renée Cheseaux, bénévole permanences téléphoniques AVIVO Vaud, informe que 31 demi-journées de permanences impôts ont été organisées en 2024, soit :

15 à Renens

4 à Chavannes

12 à Ecublens

687 déclarations d'impôts ont été établies, ce qui représente une augmentation de 140 déclarations par rapport à 2023, avec, à chaque permanence, 3 à 5 bénévoles et un.e responsable. Il y a également de nombreux contribuables qui envoient leur déclaration, qui sont remplies au bureau, car ces personnes ne peuvent pas se déplacer.



AVIVO Renens et environs

Les cartes anniversaires.

Monique Rapin, responsable des jubilaires, indique que pour les jubilés de plus de 80 ans, une terrine de fleur est offerte. Pour ceux entre 70 et 75, une carte leur est envoyée. Le magasin Golaz Fleurs, à Renens, a livré 35 terrines en 2024 pour marquer les 80, 85 et 90 ans. Une personne a reçu 2 bouteilles pour ses 80 ans. Les 16 autres membres, de 70 et 75 ans, ont reçu une carte de meilleurs vœux. Au total 52 membres ont ainsi reçu une petite attention lors de leur jubilaire.

Le Stamm du samedi.

Ernest Boget s'exprime au nom des quatre responsables, Sonja Hurni, Micheline Domjan, Rosita Iglesias et Madeleine Henrioud. Ces dames assurent une présence durant 52 samedis. Le stamm dont la traduction en français est réunion, servent à échanger, partager des idées et passer un bon moment autour d'un café. Ernest fait un appel aux hommes pour y participer également.

Mobilité Réduite.

Michel Christinat, coordinateur du Groupe de la Mobilité Réduite, rappelle que les pionnières à aborder le sujet étaient, à l'origine, toutes des dames de l'AVIVO. Le groupe s'est créé en 2015, soit un total de 10 années d'activités pour les 2 Groupes Mobilité Réduite qui se sont succédés à Renens. Tout d'abord, mais pas seulement, grâce à une quantité de mesures au millimètre ou au centimètre pour les mains courantes, les trottoirs, etc. et à des rapports bien fournis et riches d'observations et de propositions. Le nouveau Groupe, qui a suivi en automne 2020, a pu s'appuyer sur ce gros travail et l'a encore amélioré avec de nombreuses photos et de nouvelles remarques basées sur les normes techniques actuelles. Tout ceci a tout de même réussi à porter quelques fruits chez les responsables politiques et techniques concernés de notre Commune. Globalement, malgré tout, il reste encore très difficile de les convaincre de la réalité des obstacles à éliminer chez nous : des bordures de trottoirs trop hautes, plus de bancs publics avec accoudoirs, des longues rampes avec gravier que l'on ne peut franchir avec un fauteuil roulant ou une poussette, etc. Il reste une somme d'obstacles qui demeurent d'année en année sans réponse concrète ni délai de correction déclaré. Mais le Groupe Mobilité Réduite a de la patience et de la pugnacité à revendre. À suivre !

Michel a été contacté au début de l'année 2025 pour représenter l'AVIVO Vaud dans un nouveau groupe de travail des TL intitulé « Aide pour personnes à besoins spécifiques ».

Intergénérationnel

Ernest Boget, responsable de l'intergénérationnel, indique que l'année a commencé par un échange d'impressions suite à la lecture de quatre livres où les protagonistes sont des enfants et des aîné-e-s. Pour cela deux membres du comité ont été invités par une classe du collège des Roseaux. La perception était la même entre les deux générations.

Les étudiants de nos grandes écoles ont souvent besoin d'interroger des aîné-e-s sur des sujets qui les concernent. Certains membres ont donné leur avis sur leur manière de se débrouiller sans posséder d'ordinateur. D'autres ont participé à l'UNIL pour donner les réponses aux questions de leur perception des couleurs. Nous aurons la chance d'avoir une présentation des résultats de cette dernière enquête lors d'un Stamm en septembre.

7. Comptes annuels de l'exercice 2024

M. Olivier Fontanellaz, caissier, présente et commente les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Rapport financier des comptes de Noël :



AVIVO Renens et environs

L'exercice 2024 se solde par un bénéfice de CHF 94.46

Au niveau des produits, de nombreux dons tels que le soutien de la Loterie Romande, des communes d'Ecublens et de Chavannes ont rapporté CHF 6'500.-. Les dons des entreprises et des personnes privées se montent à CHF 824.57. Toujours au niveau des produits, la tombola a rapporté CHF 1'767.55 ceci grâce, notamment, aux nombreux lots offerts par les entreprises et commerces de Renens et environs.

Au niveau des charges, les frais de repas et de boissons se sont élevés à CHF 8'030.-, les animations à CHF 600.- et les frais généraux à CHF 639.90.

En résumé :

Total produits : CHF 9'492.12

Total charges : CHF 9'397.66

Soit un bénéfice de CHF 94.46

BILAN

ACTIF : La fortune est de CHF 9'364.69 sous forme de liquidités.

PASSIF : Le capital propre se monte à CHF 9'022.03 avec un transitoire de CHF 248.20.

Rapport financier des comptes de la Section

L'exercice 2024 se solde par une perte de CHF 295.81

Par rapport à l'année précédente, les recettes sont en légère baisse principalement due aux réductions faites lors des sorties.

En termes de subventions communales, nous avons reçu CHF 4'000.- de Renens.

Au niveau des charges, il faut relever une légère baisse des frais généraux. Ce qui a permis de ramener la dette à CHF 295.81 au lieu de CHF 1'112.69 en 2023.

En termes de frais postaux on relève un total des commissions prélevées au guichet pour CHF 360.60. Il s'agit de payer une prestation de saisie effectuée manuellement par le personnel de la Poste ; à ne pas confondre avec la commission sur les transactions pratiquées par les cartes de crédit. Cependant presque un paiement sur deux est surtaxé !

En résumé :

Total produits : CHF 17'451.65

Total charges : CHF 17'747.46

Soit une perte de CHF 295.81

BILAN

ACTIF : La fortune est de CHF 43'631.21 et se compose de CHF 41'001.21 de liquidités, de CHF 2'100 de placements et de CHF 260.- d'actifs transitoires (location du refuge, payée en avance).

PASSIF : Le capital propre se monte à CHF 43'657.02.

8. Rapports des vérificatrices des comptes (voir annexes)

Les comptes 2024 de la Section et de Noël de l'AVIVO ont été contrôlés et vérifiés à Renens, le 3 février 2025, par Madame **Janine Echenard**, vérificatrice rapporteuse et Madame **Yvonne Cochet** vérificatrice suppléante.

Janine Echenard lit le rapport identique pour les deux comptes, soit de la Section et de Noël : « nous remercions le caissier, Monsieur Olivier Fontanellaz, d'avoir mis spontanément à notre disposition toutes les pièces comptables et d'avoir répondu à toutes nos questions. Nous avons pu constater que toutes les écritures ont été correctement passées et que la comptabilité est régulièrement tenue. C'est pourquoi nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à accepter les comptes 2024 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au comité, au caissier, ainsi qu'aux vérificateurs. ».



9. Discussions, votes et décharges

La discussion est ouverte

Suzanne Sisto-Zoller pose la question de savoir si la section de Renens reçoit une partie des revenus perçus par l'établissement des déclarations d'impôts.

Olivier Fontanellaz répond que la section reçoit effectivement CHF 1'000.-.

La discussion n'est plus demandée, elle est close.

Il est proposé à l'assemblée générale de voter en trois fois :

- a. Approuver les rapports annuels de l'exercice 2024

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports annuels de l'exercice 2024

- b. Adopter les comptes et bilans annuels de l'exercice 2024 de la Section et de Noël

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les comptes et bilans annuels de l'exercice 2024 de la section et de Noël

- c. Donner décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2024 au Comité, au caissier et aux vérificatrices des comptes.

L'Assemblée générale à l'unanimité donne décharge de ces comptes et bilans annuels de l'exercice 2024 au Comité, au caissier et aux vérificatrices des comptes.

10. Election des vérificateurs/trices des comptes

Conformément aux statuts, deux membres et une suppléante ou un suppléant sont nommés pour 2 ans. Madame Janine Echenard a terminé son mandat. La 1^{ère} vérificatrice est donc Madame **Yvonne Cochet**. La section de Renens a donc besoin d'une ou d'un 2^{ème} rapporteur et d'une suppléante ou d'un suppléant. Monsieur **Pierre Parisod** se propose en tant que 2^{ème} vérificateur et Monsieur **Selçuk Koçak** en tant que suppléant. Ils sont élus à l'unanimité par applaudissements.

11. Budget 2025 (Section et Noël)

Olivier Fontanellaz, caissier, informe que le but du Comité est d'offrir des prestations de qualité avec le moins de perte possible. Il souhaite, en outre, maintenir la gratuité du repas de Noël et la collation de l'AG pour ses membres, offrir une petite attention à ses jubilaires ainsi qu'une reconnaissance à ses nombreux bénévoles. Le Budget 2025 se calque sur les comptes 2024 et présente une perte de CHF 850.- Cette perte pourra être compensée par une baisse de capital. Une augmentation des cotisations pour 2026 est par ailleurs portée à l'ordre du jour.

Le budget Noël 2025 se calque sur les comptes 2024 et ne présente ni perte ni excédent.

12. Cotisations 2026

Olivier Fontanellaz fait l'historique du Courrier de l'AVIVO qui existe depuis près de 50 ans.

Il a été conçu au départ comme un bulletin d'informations pour quelques sections. Il a été ensuite étendu et adressé à tous les membres des diverses sections. Il est l'organe de presse officiel de l'AVIVO Vaud (art.2 st. cant). Entièrement rédigé par des bénévoles à ses débuts le courrier s'est doté par la suite d'une coordinatrice et d'un administrateur défrayés au numéro puis salariés (poste à temps partiels).

Créé avant la constitution de l'organisation faitière cantonale (AVIVO Vaud), il a fonctionné de manière quasi indépendante. Il y a une quinzaine d'années est apparue la nécessité de renforcer le lien Courrier / association cantonale, de réglementer son fonctionnement et de préciser



AVIVO Renens et environs

l'ancrage du journal dans les statuts cantonaux. Le Comité de rédaction conserve une large autonomie de rédaction et d'organisation. Le journal ne doit rien coûter au Canton. Il fonctionne sur la base de l'autofinancement. La publicité est donc importante pour son financement. Aussi le Courrier s'est adjoint la collaboration d'une personne chargée d'acquérir la publicité (rétribuée à la commission).

Depuis une quinzaine d'années son prix a été fixé à CHF 5.- pour six numéros ce qui vous le conviendrez et relativement modeste.

Ce prix est compris dans la cotisation que chaque membre paie à sa section locale.

Ainsi le Courrier, le journal donc, facture le prix de vente aux sections directement en fonction du nombre de membres annoncés. Ces dernières années le Courrier s'est beaucoup développé, tant en quantité et surtout en qualité. Le passage à la couleur et le changement de papier n'ont pas engendré des suppléments de coûts. La publicité reste stable avec une tendance à la diminution depuis le covid. Elle représente encore 20 à 30% du contenu. Les coûts de production (ou d'impression) ont en revanche augmentés du fait du plus grand nombre de pages imprimées et surtout de l'augmentation du prix du papier. La situation financière se fragilise et fait moins de recettes. Le Comité de rédaction a décidé de stabiliser le nombre de pages de chaque numéro pour le maintenir autour de 60 pages, et donc de contenir son coût. Cependant cette mesure est insuffisante, aussi il a proposé d'augmenter le prix de vente aux sections pour le passer de CHF 5.- à CHF 7.- Lors de la séance extra muros du Bureau et Comité de l'AVIVO Vaud du mercredi 13 novembre 2024 à Yverdon, la majorité de l'assemblée a accepté l'augmentation avec 1 opposition pour la section de Renens et 2 abstentions pour les sections de la Vallée et de Ste-Croix qui étaient absentes.

Selon nos statuts en matière de cotisation Art. 15 des statuts – les ressources de la section sont constituées :

Par une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale

Par des dons individuels ou collectifs.

Par ailleurs une redevance financière est versée chaque année par la Section au Comité Cantonal, au prorata du nombre de membres cotisants.

En 2024 nous avons encaissé CHF 1'640.- pour la participation au Courrier et payé à AVIVO VD CHF 1'801.-, soit un supplément de CHF 161.- ou une participation équivalente à 32 membres. A noter que, les Municipalités, Associations sociales, reçoivent le Courrier sans pour autant cotiser à notre section. Toutefois elles offrent d'autres prestations appréciées.

Pour 2024, le nombre d'envoi par parution du Courrier est donc en moyenne de 358. Nous comptons 257 membres seuls, 69 couples et les fameux 32. Sans une augmentation du prix du Courrier de CHF 5.- à CHF 7.-, notre Section aura un manque à gagner de CHF 776.- par année.

Donc, pour l'année 2026, le comité vous propose une augmentation des cotisations de CHF 5.-, soit :

La cotisation pour personne seule passera à CHF 35.- et à CHF 55.- par couple

Au final votre section de Renens aura une recette de CHF 754.- francs qui sera complètement attribuée pour prendre en charge certaines prestations ou extra lors d'événements comme des petits rabais sur les entrées, le musicien pour la Bénichon, cafés, etc.

Il ouvre la discussion. Il remercie les intervenants de décliner leur prénom et nom.



AVIVO Renens et environs

La discussion n'est pas demandée, elle est close.

Olivier Fontanellaz demande à l'Assemblée générale de passer au vote en levant la main. Acceptez-vous la proposition du Comité d'augmenter la cotisation de CHF 5.- pour tous ? Soit la cotisation pour personne seule passe à CHF 35.00 et à CHF 55.00 pour les couples Ceci y compris l'abonnement aux 6 éditions du « *Courrier* » de l'AVIVO Vaud

L'Assemblée générale accepte à une large majorité avec une abstention la proposition d'une augmentation des cotisations de CHF 5.- pour les couples et personnes seules.

Au nom du Comité, **Olivier Fontanellaz**, remercie l'assemblée générale pour sa confiance.

13. Propositions individuelles et divers

La discussion est ouverte

Pierre Parisod relève qu'Olivier Fontanellaz a déclaré que la section de Renens a les reins solides du côté financier. Mais quelle est la pérennité de cette santé ?

Olivier Fontanellaz reconnaît qu'effectivement la Section de Renens dépend des subsides de la commune de Renens et de dons de la part de la Loterie Romande. Il suffirait que l'une ou l'autre retire son aide et la situation deviendrait vite plus difficile. C'est aussi vrai si la Section était amenée à faire des investissements importants.

Olivier Fontanellaz remercie chacun et chacune pour leur présence et leur participation tout au long de l'année, sans oublier les responsables des activités. Il adresse des remerciements particuliers aux invités, aux Municipalités des Communes de l'Ouest lausannois ainsi qu'à leur Services, et aux fidèles donateurs tout au long de l'année pour leur appui apporté à la Section de Renens.

La parole n'étant plus demandée, la séance est close à 15h40

Avant de servir la traditionnelle collation, Olivier Fontanellaz passe la parole à Agatha qui présente son travail de Master en sciences humaines et sociales.

La Présidente : Brigitte Rohr

Le Secrétaire : Ernest Boget

Annexes :

2 Rapports de vérification des comptes 2024 (Section et Noël)
1 rapport d'activité 2024

Renens, le 30 juin 2025